

Description du projet de recherche

Attitudes des intervenants en psychiatrie légale à l'égard des comportements d'automutilation exercés par leurs patientes

Problématique. Les attitudes des intervenants constituent une source d'information importante dans l'intervention, mais souvent négligée lorsqu'il s'agit d'étudier la gestion des comportements d'automutilation (Walker et al., 2017). Ce constat est d'autant plus vrai lorsqu'il est question du système de justice, alors que la prévalence des incidents d'automutilation est particulièrement élevée chez les femmes en milieu de psychiatrie légale (Selenius & Strand, 2017). Les stratégies de gestion du comportement d'automutilation nécessitent l'implication du personnel, d'où l'importance de s'intéresser à leurs attitudes; celles-ci étant susceptibles d'influencer la qualité de la relation avec les patients et, de ce fait, l'efficacité des soins et leur rétablissement (Rayner, Blackburn, Edward, Stephenson & Ousey, 2019). Plusieurs répercussions négatives ont par ailleurs été documentées chez les membres du personnel étant confrontés aux comportements d'automutilation (Walker et al., 2017). En effet, ceux-ci présenteraient un risque accru de vivre un épuisement professionnel ainsi qu'un stress traumatique secondaire (Power & Usher, 2014). De plus, de façon générale, les professionnels travaillant auprès de personnes qui s'automutilent éprouveraient davantage d'émotions négatives : anxiété, impuissance, irritabilité, frustration, colère, peur, dégoût, etc. (Shaw & Sandy, 2016). Ces émotions auraient une incidence négative, non seulement sur leur bien-être psychologique, mais également sur la qualité des interventions effectuées auprès de la clientèle manifestant des comportements d'automutilation (Marzano, Ciclitira, & Adler, 2012). Peu de recherches se sont toutefois intéressées aux attitudes des intervenants œuvrant auprès d'une clientèle féminine aux prises avec des comportements d'automutilation en psychiatrie légale, d'où l'importance de s'y attarder (Marzano et al., 2012; Walker, Shaw, Turpin et al., 2016).

Objectif de recherche. Cette étude exploratoire vise à mieux comprendre les attitudes des intervenants à l'égard des comportements d'automutilation exercés par les femmes en contexte de psychiatrie légale.

Méthodologie. Afin de répondre à l'objectif de l'étude, une méthodologie mixte est privilégiée. L'apport d'une telle méthodologie réside en sa capacité à offrir une compréhension complémentaire et approfondie de notre objet d'étude (McEvoy & Richards, 2006). En effet, celle-ci permet de recueillir des informations qualitativement riches et diversifiées tout en ayant accès à des informations plus objectives. Ainsi, des questionnaires - questionnaire sociodémographique et « Attitude Towards Deliberate Self-Harm Questionnaire » (McAllister et al., 2002) - ont été administrés à un échantillon de 18 intervenants, agents de première ligne et professionnels de la santé, œuvrant dans un hôpital psychiatrique médico-légal auprès de femmes ayant des comportements d'automutilation. En raison de l'obtention de la saturation des données, 16 d'entre eux ont été rencontrés lors d'une entrevue semi-structurée d'une durée approximative de 30 minutes.

La collecte de données a eu lieu à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel de Montréal (INPLPP) du 3 mai 2019 au 24 mai 2019; le projet a reçu les approbations des

comités éthiques concernés. À ce jour, l'analyse des résultats est terminée, et la rédaction d'un article scientifique rendant compte de ceux-ci est en cours. En résumé, les résultats révèlent que les intervenants présentent, d'une part, des attitudes positives se manifestant par de l'empathie et des émotions positives et, d'autre part, des attitudes négatives se manifestant par des idées préconçues et des émotions négatives lors de leurs interventions. Les résultats obtenus soutiennent également l'importance du support professionnel et de la formation pour les intervenants exposés à ce type de comportement.

Retombées cliniques, scientifiques et sociales. Ce projet de recherche présente des retombées significatives. Sur le plan clinique, une meilleure compréhension des attitudes des intervenants permettra d'améliorer les interventions effectuées auprès des femmes aux prises avec des problèmes de violence autodirigée, de même que la prévention et la gestion de ces comportements en contexte de psychiatrie légale. En effet, cette étude permettra d'identifier les attitudes pouvant altérer la réponse thérapeutique des intervenants tout en leur proposant des pistes d'intervention visant à les accompagner dans leur pratique, selon leurs besoins. Nous croyons qu'en soutenant les intervenants dans l'exercice de leurs fonctions, nous viendrons également en aide à la clientèle vulnérable.

Sur le plan scientifique, cette recherche permettra de bonifier la littérature au sujet des attitudes des intervenants envers l'automutilation, en comprenant mieux leurs manifestations, les enjeux associés et les éléments contribuant au développement d'attitudes favorables et défavorables. De plus, contrairement aux autres études qui se sont principalement intéressées aux attitudes présentées par un type de professionnels (p. ex., infirmiers) (Sandy & Shaw, 2012; Shaw & Sandy, 2016), cette recherche tient compte de l'ensemble des membres du personnel qui sont appelés à intervenir auprès des femmes qui exercent des comportements d'automutilation en milieu de psychiatrie légale. Cette contribution apparaît d'autant plus importante étant donné qu'ils participent tous à l'expérience de cette clientèle au sein des services (Koning et al., 2018).

Sur le plan social, cette recherche favorisera une réflexion profonde, voire l'acquisition de nouvelles valeurs, en milieu carcéral ainsi qu'en milieu psychiatrique fermé, en sensibilisant les intervenants à l'égard de leurs attitudes ainsi qu'à l'influence de celles-ci lors de leurs interventions. Il s'agit également de favoriser la mise en place de stratégies pour les soutenir dans leur pratique et, de ce fait, mieux venir en aide à la clientèle.

Diffusion des résultats. Afin de favoriser la diffusion des résultats obtenus lors de cette étude exploratoire, plusieurs stratégies sont prévues, outre la publication de l'essai doctoral. Il convient de mentionner qu'au cours de mes années universitaires, j'ai pu établir des relations significatives avec les milieux concernés par l'étude. En effet, mes expériences professionnelles à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (INPLPP) (2014), à l'Association d'entraide Le Chaînon (2013-2019) ainsi qu'à l'Établissement Joliette (2019-2020) auprès d'une clientèle féminine m'ont permis de mieux comprendre les besoins particuliers de celle-ci et de me familiariser davantage avec certaines problématiques plus fréquemment rencontrées chez elle, dont les comportements d'automutilation. J'ai également été sensibilisée -et confrontée- aux enjeux contre-transférentiels que pouvaient susciter de tels comportements, ainsi qu'aux défis rencontrés par les intervenants dans l'intervention auprès de ceux-ci. De nombreux collègues

(psychologues, criminologues, psychoéducateurs, agents d'intervention, etc.) ont d'ailleurs souligné la pertinence de mon étude et l'intérêt porté envers celle-ci.

Au cours des prochains mois, il est prévu que je présente mes résultats de recherche aux professionnels travaillant à l'unité de l'INPLPP où j'ai effectué ma collecte de données, puis à l'ensemble des intervenants travaillant à l'Institut lors d'une conférence midi. J'ai également été invitée à présenter mes résultats de recherche dans le cadre du cours « Expertise psycholégale », un cours de deuxième cycle offert par monsieur João Da Silva Guerreiro, professeur à l'Université du Québec à Montréal. Mentionnons aussi que j'ai récemment été engagée par l'organisme Accord Mauricie pour animer des rencontres de groupes auprès d'hommes ayant des comportements violents auprès de leurs conjointes. La violence auto et hétérodirigée étant corrélées (Selenius, Leppänen Östman & Strand, 2016; Slade, 2018), il me semblerait pertinent de présenter les résultats de ma recherche aux intervenants de ce milieu. De surcroît, siégeant au conseil d'administration de Tandem Mauricie, une ressource en santé sexuelle et en consommation sécuritaire, je souhaite mettre à contribution mes connaissances afin de mieux venir en aide à cette clientèle vulnérable susceptible de recourir à la violence autodirigée. En terminant, spécifions que je débute sous peu un internat en milieu psychiatrique. À l'instar de mon expérience à l'Établissement Joliette, il me sera possible, lors de rencontres d'équipe, de sensibiliser les intervenants quant à l'impact de leurs attitudes lors de situations d'intervention exigeantes. En somme, ce projet de recherche servira à une myriade de professionnels, autant dans les milieux institutionnels que communautaires, et nous croyons également en sa pertinence pour les milieux privés.

Mentionnons également ma participation à différents colloques et congrès sur le sujet. Au cours de mes études doctorales, j'ai effectué une présentation orale au *Colloque étudiant sur la recherche en sciences criminelles* (2018) où j'ai reçu une bourse pour la qualité de ma présentation orale. J'ai également présenté mes résultats quantitatifs lors d'une communication par affiche au congrès *International Association of Forensic Mental Health Services* (2019) et y présenterai mes résultats qualitatifs à l'été 2021 (événement reporté en raison de la situation de pandémie). Enfin, la rédaction d'un article scientifique exposant mes résultats est en cours. Nous souhaitons publier l'article dans une revue anglophone afin de favoriser une meilleure visibilité des résultats obtenus.

L'obtention de cette bourse me permettrait de soutenir mon projet de recherche, ayant moi-même réalisé le recrutement, la collecte de données, la transcription des entrevues, les analyses quantitatives et qualitatives (validées par mes directeurs) de même que la rédaction. Tel que mentionné, j'effectue mon internat en 2020-2021, et celui-ci est exigeant en termes de temps investi. Il demeure toutefois primordial pour moi de poursuivre mes activités de recherche au cours de celui-ci. Ainsi, cette bourse me permettrait d'obtenir de l'aide en lien avec la rédaction de mon article (p. ex., révisions, validation de la traduction, présentation de l'article selon les normes scientifiques). De plus, cette somme me permettrait d'assister et/ou de participer à différents congrès et conférences d'envergure afin d'accroître mes connaissances en lien avec mon sujet de recherche. Je souhaite demeurer impliquée au sein de la communauté scientifique et poursuivre la mise en place de recherche de projets de recherche ayant une application pratique et utile pour les individus et la société dans le domaine de la psychologie légale.